

Individuel : Qualibat lance des qualifications PAC, CESI, SSC et chauffage bois

L'association Qualibat va créer des qualifications pour les installations individuelles de CESI, de SSC, de PAC géothermiques et aérothermiques et de chauffage bois-énergie. Ces qualifications, qui seront opérationnelles en septembre, viendront compléter les certifications métier Qualibat qui existent déjà pour les installations EnR de puissance plus importante ou de technicité "plus complexe", indique-t-on chez Qualibat. « Nous disposons désormais d'une offre complète en EnR », ajoute-t-on. « Pour les nouvelles qualifications, poursuit-on, les exigences, que devront satisfaire les entreprises, seront celles demandées pour toute qualification, auxquelles s'ajoutera un contrôle d'une réalisation permettant d'évaluer sa conformité aux règles de l'art et le respect par l'entreprise d'engagements de service. » On souligne chez Qualibat être dorénavant "en mesure de répondre aux préoccupations des pouvoirs publics, et de l'Ademe en particulier, qui prévoient d'encourager la qualification des entreprises, par une conditionnalité progressive des aides octroyées aux signes de qualité délivrés par les organismes accrédités par le Cofrac". Le Cofrac, rappelons-le, est une association chargée d'accréditer les organismes certificateurs, comme Qualibat. Pour sa part, l'association Qualit'EnR, fondée par cinq syndicats professionnels (Capeb, Enerplan, UECF, UNCP, SER), gère les dispositifs de qualité Qualisol, Qualibois et QualiPAC. Qualit'EnR ne figure pas parmi les organismes accrédités par le Cofrac.

Climatisation : « La reprise 2010 semble se poursuivre en 2011 »

Dans la zone EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique), les prévisions d'évolution du marché pour 2011 sont "encourageantes" en groupes d'eau glacée, "plutôt optimistes" en centrales de traitement d'air et très favorables en unités de toiture, alors qu'elles sont orientées vers une légère croissance en tours de refroidissement et vers une certaine stabilité en ventilo-convecteurs. C'est ce qui ressort d'études que vient de réaliser Eurovent Market Intelligence (EMI), études portant sur la seule zone EMEA. « Globalement, 2010 a été l'année de la reprise pour l'ensemble du secteur HVAC&R (génie climatique et frigorifique), et cette reprise semble se poursuivre en 2011 », analyse-t-on chez EMI.

En groupes de production d'eau glacée, le marché s'est élevé à plus de 16 millions de kW en 2010, +10% sur 2009. Pour les petites capacités (< 50kW), la France, l'Italie et l'Espagne ont représenté à elles seules près des 2/3 des ventes. Entre 50 et 700 kW, l'Allemagne, l'Italie et la France totalisent près de la moitié des ventes. Au-delà de 700 kW, la France et la Turquie concentrent 27% des ventes en Europe. Près des 3/4 des kW vendus sont de technologie air-eau, les eau-eau représentant le reste.

En centrales de traitement d'air, le marché a été de plus de 1,5 milliard d'euros en 2010. La moitié des centrales vendues dans la zone EMEA en 2010 ont un débit d'air inférieur ou égal à 5 000 m³/h, celles allant jusqu'à 15 000 m³/h représentant le tiers des ventes.

En ventilo-convecteurs, le nombre d'unités vendues en 2010 s'élève à environ 1 million dans la zone EMEA, dont 75% en Europe, avec 13% pour la France. Les 2 tubes représentent plus des 3/4 des ventes. Et les 4 tubes, le quart restant.

En unités de toiture, sur environ 60 000 unités vendues en 2010, le Moyen-Orient a confirmé sa position de leader avec plus des 2/3 du marché. Les principaux clients européens sont la péninsule ibérique (18% du marché européen) et la France (17%). Aussi bien au Moyen-Orient qu'en Europe, les unités de toiture les plus vendues ont entre 29 et 72 kW. En Europe, la technologie la plus répandue est la « réversible » avec plus de la moitié des ventes.

En tours de refroidissement, le marché a été de 231 millions d'euros en 2010, il a été dominé par l'Allemagne (18% du marché) et le Moyen-Orient (18% également). Les troisième et quatrième places sont occupées par la France et l'Italie. Les tours de refroidissement de type "open wet" représentent plus de la moitié des ventes.

Chauffage : qui souffre du froid l'hiver ?

« Les ménages déclarant souffrir du froid l'hiver occupent souvent des logements équipés de chaudières collectives et d'appareils de chauffage indépendants (radiateurs, convecteurs, poêles). » C'est ce que constate une étude que viennent de réaliser le CSTB et l'Insee. « Parmi les ménages en inconfort thermique pour des raisons financières, 48 % se chauffent à l'électricité, poursuit l'étude. Le chauffage d'appoint électrique est bien souvent le seul palliatif immédiat d'une installation principale défectueuse ou insuffisante. » Au total, en France métropolitaine, 3,5 millions de ménages déclarent souffrir du froid dans leur logement.